

## **COMPTE-RENDU SESSION DU MARDI 27 NOVEMBRE 2018**

Le Conseil municipal dûment convoqué le 20.11.2018, s'est réuni en session ordinaire le mardi vingt-sept novembre deux mille dix-huit, à dix-neuf heures quarante-cinq, sous la Présidence de Martine FOURDRAINE.

**Etaient présents** : Mme FOURDRAINE, Mr ROBLAIN, Mme PIPARD, Mr RADUJET et dans l'ordre du tableau : Mr BÉDOUILLAT, Mr LEJOT, Mme LOGRE, Mr DÉsirÉ, Mme SARAZIN.

**Etait absent excusé** : Mr RIVES, pouvoir donné à Mme FOURDRAINE.

**Etait absent** : Mr SCHIEBEN.

**Secrétaire de séance** : Mme Nicole PIPARD.

### **1) TRAVAUX D'ENTRETIEN DE BÂTIMENTS**

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des voix :

- le devis de l'entreprise Boissery d'un montant de 5 235,09 € HT – 5 758,60 € TTC pour le rafraîchissement des peintures intérieures du logement communal n°1 sis au n°10 route de Lignières,
- le devis de l'entreprise Dufour Olivier d'un montant de 506 € HT – 607,20 € TTC pour la mise en place d'un élément de coupure d'urgence gaz à placer à proximité des appareils de cuisson dans la cuisine du local bar-restaurant.

### **2) INDEMNITÉ EN FAVEUR DU COMPTABLE DU TRÉSOR POUR 2018**

Le Conseil municipal décide, à la majorité des voix (9 pour – 1 contre), d'attribuer l'indemnité au taux de 50 % à répartir par moitié aux deux comptables du Trésor en poste à la trésorerie de St Amand durant l'année 2018.

### **3) DON EN FAVEUR DES SINISTRÉS DE L'AUDE**

Dans le cadre de l'appel à la solidarité lancé par l'Association des Maires et le Département de l'Aude, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des voix, d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € destiné à la reconstruction des communes sinistrées par les inondations d'octobre 2018.

### **4) REVALORISATION DE L'INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DES ÉGLISES**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des voix, de fixer l'indemnité de gardiennage des églises attribuée à Madame Laurence DEWULF au taux de 42 % (montant maximal annuel arrêté à 479,86 €), et ce, à compter de l'exercice 2018.

### **5) PRÉPARATION BUDGÉTAIRE 2019**

A la demande de Madame le Maire, le Conseil municipal a mené une réflexion quant aux projets à porter en 2019. Outre ceux déjà identifiés, tels que la requalification de la route des Baudons, les enduits intérieurs et la peinture de la grande porte de l'Eglise, quelques pistes de travaux ont été évoquées : extension du columbarium, aménagement des abords du monument, reprise des trottoirs ensablés, création de places de stationnement à proximité du kiosque, destination des anciennes propriétés Paans/Mardon ...

### **6) QUESTIONS DIVERSES**

- Information relative à l'embauche de Noël Philippon en tant qu'agent communal contractuel en remplacement de Bernard Chevrier.
- Travaux d'élagage sous les lignes électriques : Madame le Maire indique qu'à sa demande, Enedis s'est déplacé afin de prendre connaissance des importants amas de branches qui ont été laissés sur le domaine public par la société Ruault, en charge de ces travaux. MFO reste dans l'attente d'un retour sur la prise en charge de ces déchets verts.
- Madame le Maire informe le Conseil municipal que l'association AREIS a fait un don d'un montant de 6 000 € à la commune afin de participer au financement des travaux de l'Eglise.
- L'organisation des fêtes de fin d'année est planifiée, dont le repas et la remise des colis en faveur des aînés de la Commune, la cérémonie des vœux 2019 aura lieu le samedi 12 janvier.

**Affiché le 03 décembre 2018**

**Le Maire,  
Martine Fourdraine,**